



HELLLO

VACAF

INFO

DÉCOUVREZ LES CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DES AIDES VACAF

L'AIDE AUX VACANCES FAMILIALES (AVF) – VACAF

Il faut :

- être allocataire de la Caf du Nord en octobre 2021
- avoir **au moins 1 enfant** à charge né entre le 01/01/2005 et le 31/10/2021
- avoir un **quotient familial < ou = à 700 €** pour le mois de Janvier 2022
- ne pas avoir bénéficié de l'AVF en 2019, 2020 et 2021

L'AIDE AUX VACANCES ENFANTS (AVE) – VACAF

Il faut :

- être allocataire de la Caf du Nord en octobre 2021
- avoir **au moins 1 enfant** à charge né entre le 01/01/2005 et le 31/12/2015
- avoir un **quotient familial < ou = à 700 €** pour le mois de Janvier 2022

MONTANT DES AIDES

QUOTIENT FAMILIAL	AVF		AVE
0 à 369 € 370 à 499 € 500 à 700 €	1 ou 2 enfants 75 % plafond 800 € 70 % plafond 750 € 50 % plafond 500 €	3 enfants et plus 75 % plafond 850 € 70 % plafond 800 € 50 % plafond 550 €	60 % plafond 500 € 50 % plafond 410 € 40 % plafond 340 €
si enfant porteur de handicap et QF inférieur ou égal à 700 €	75 % plafond 850 €		70 % plafond 600 €

AUCUNE DÉMARCHÉ N'EST À RÉALISER.

La Caf envoie mi-février un sms puis un mail aux allocataires bénéficiaires précisant la durée, le taux de l'aide, le plafond.
Dès le courrier réceptionné, rendez-vous sur vacaf.org.

